

Sur le plan national, le Canada dispose de plusieurs initiatives concernant les indicateurs afin de suivre les différents aspects du développement durable. Voici trois exemples :

- La Série nationale d'indicateurs environnementaux rend compte des indicateurs d'enjeux environnementaux d'importance nationale dans les domaines des milieux écologiques vitaux, de la santé humaine et du bien-être, de la durabilité des ressources naturelles et des déterminants puissants.
- Les indicateurs agroenvironnementaux nationaux touchent les questions de gestion agricole environnementale, de qualité du sol, de qualité de l'eau, d'émissions de gaz à effet de serre, de biodiversité des agroécosystèmes et d'intensité de production.
- Le Conseil canadien des ministres des forêts a récemment publié *Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts au Canada : Situation nationale en 2000*, qui rend compte des indicateurs dans les domaines de la conservation de la diversité biologique, de la condition et de la productivité des écosystèmes, de la conservation des ressources en terres et en sols, des cycles écologiques planétaires, des avantages multiples des forêts pour la société et de la responsabilité de la société.

Reconnaissant l'importance d'intégrer l'information économique et environnementale, Statistique Canada publie un ensemble de comptes de ressources environnementales et naturelles qui servent à créer une série de 10 indicateurs environnementaux et économiques. Ces comptes et ces indicateurs sont basés sur une approche axée sur les tendances des avoirs en ressources naturelles et en écosystèmes et sur les tendances concernant leur consommation et leur qualité. Le budget fédéral du Canada en 2000 prévoyait un financement de trois ans à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie afin d'établir les indicateurs de développement durable avec la coopération d'Environnement Canada et de Statistique Canada. Ces indicateurs ont pour but d'intégrer les paramètres environnementaux et sociaux dans la prise de décisions économiques par les gouvernements, par les entreprises et par la société civile et de suivre les progrès vers la durabilité. Le travail de création des indicateurs se basera sur la recherche d'indicateurs de développement durable existants, favorisera d'autres recherches et engagera un vaste éventail d'experts, de parties intéressées et de membres du grand public dans le processus.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est un organisme consultatif indépendant qui offre aux décideurs, aux leaders d'opinion et au public canadien des conseils et des recommandations pour promouvoir le développement durable. En travaillant avec des intéressés de tout le Canada, la TRNEE détermine les principaux problèmes ayant des conséquences environnementales et économiques, examine ces conséquences et suggère comment équilibrer la prospérité économique et la préservation de l'environnement. Des activités sont organisées en programmes, chacun supervisé par un groupe de travail qui commande des recherches, entreprend des consultations nationales, indique les accords et les désaccords, et recommande comment promouvoir la durabilité. La TRNEE examine ces rapports et ces recommandations avant de les approuver pour diffusion publique.

Réseaux d'information et partenariats

Le Gouvernement a également créé divers réseaux, comme le Réseau pour la surveillance de la santé au Canada, qui fournissent aux professionnels un moyen de partager l'information dans leur domaine. Le bon fonctionnement des réseaux n'est pas simplement imputable à un matériel, à des logiciels et à des bases de données convenables.